

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 17 h, le 19 mai 2005.

Sont présents :

- M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
- M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier

Est absente :

Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 5 mai 2005

Résolution n° E-2005-52

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 5 mai 2005.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Programme d'encouragement au conditionnement physique pour le personnel de la CMQ

Résolution n° E-2005-53

D'adopter le programme d'encouragement du personnel de la CMQ au conditionnement physique joint en annexe au mémoire du 14 avril 2005.

Référence : Mémoire du 14 avril 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Demande d'aide financière / Orléans, l'Île ouverte – Édition 2005

Résolution n° E-2005-54

D'accorder une aide financière de 8 000 \$ pour la tenue de l'événement « Orléans, l'Île ouverte – Édition 2005 ».

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier, ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur général à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application à la présente résolution.

Référence : Mémoire du 10 mai 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-81
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Demande d'aide financière / Marathon des Deux Rives

Résolution n° E-2005-55

D'appuyer le Marathon des Deux Rives pour la 8^e édition de son marathon qui se tiendra sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec en 2005, en lui accordant une aide financière de 25 000 \$.

D'informer l'organisation du marathon ainsi que les villes de Québec et de Lévis que la contribution de la CMQ doit être comprise comme la contribution monétaire des villes et MRC du territoire métropolitain à cet événement et que, par conséquent, les villes et MRC du territoire et en particulier les villes de Québec et de Lévis n'ont pas à être sollicitées pour une contribution monétaire additionnelle à l'événement.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 28 mai 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2005-82
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2005-56

De prendre acte du bordereau d'information en date du 19 mai 2005 contenant les documents suivants :

1. Note datée du 9 mai de monsieur Denis Ouellet adressée au directeur général concernant une demande d'avis sur le RCI No 277 de la MRC de Portneuf applicable à la protection des rives, du littoral et des zones inondables.

2. Lettre datée du 3 mai 2005 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée au président concernant la demande de financement pour le projet de faisabilité d'un centre régional de compostage dans le cadre des Fonds municipaux verts. La demande a été retenue et sera transmise à la Fédération canadienne des municipalités.

Référence : Bordereau d'information du 19 mai 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Le représentant de la Ville de Lévis ne participe pas aux délibérations et au vote sur les résolutions E-2005-57 et E-2005-58.

Devis d'appel d'offres / Campagne d'information et de sensibilisation sur le Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec

Résolution n° E-2005-57

D'accepter le devis et la grille d'évaluation pour la campagne d'information et de sensibilisation sur le Plan de gestion des matières résiduelles et un appel de propositions sur invitation suivant le système d'évaluation et de pondération des offres auprès des firmes suivantes :

- ✓ Corsair Design
- ✓ Triomphe Marketing et Communication
- ✓ Axiome Communications

De confier l'évaluation des propositions au comité technique de suivi du PGMR sur la base de la grille identifiée au devis technique.

Référence : Mémoire du 12 mai 2005
Responsable : Coordinatrice au PGMR

Adoptée à l'unanimité

Devis d'appel d'offres / Étude de faisabilité d'un équipement de traitement des matières compostables pour la région métropolitaine de Québec – Rive-Nord

Résolution n° E-2005-58

D'accepter le devis et la grille d'évaluation pour l'étude de faisabilité d'un équipement de traitement des matières compostables pour la région métropolitaine de Québec – Rive-Nord et un appel de propositions sur invitation suivant le système d'évaluation et de pondération des offres auprès des firmes suivantes :

- ✓ Solinov
- ✓ Tecult
- ✓ Dessau-Soprin

De confier l'évaluation des propositions au comité technique de suivi du PGMR sur la base de la grille identifiée au devis technique.

PROCÈS-VERBAL

-4-

Référence : Mémoire du 12 mai 2005
Responsable : Coordinatrice au PGMR

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETARE